

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 10 pages y compris la liste des comptes

⇒ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

⇒ **Aucun matériel n'est autorisé.**

- En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

⇒ **Aucun document n'est autorisé.**

- En conséquence, le plan comptable général est INTERDIT.
- Plan comptable à utiliser : voir liste des comptes à 3 chiffres ci-jointe.

| | |
|---|-------------|
| Dossier 1 : Entités spécifiques | 3,20 points |
| Dossier 2 : Créances et dettes en monnaies étrangères | 5,60 points |
| Dossier 3 : Consolidation | 2,40 points |
| Dossier 4 : Variations du capital | 4,20 points |
| Dossier 5 : Crédit – bail immobilier | 4,60 points |

Le sujet comprend 5 dossiers accompagnés de 6 annexes numérotées de 1 à 6 à consulter et de **3 annexes A, B et C, à rendre avec la copie ou à reproduire sur la copie qui figurent sur la dernière page du sujet.**

SUJET

Stagiaire expert-comptable au sein du cabinet Boncompte, votre supérieur vous demande de traiter différents dossiers à l'aide des informations fournies. Vous devez répondre aux questions de manière complète et détaillée en justifiant vos réponses et passer les écritures demandées en détaillant les calculs effectués. Vous devez indiquer les hypothèses retenues le cas échéant. Le taux de TVA est de 20 % et l'exercice comptable s'achève au 31/12.

Dossier 1 - Entités spécifiques (3,20 points)

Comptabilité d'une collectivité territoriale : la commune

- 1.1. Quelle est la spécificité de la comptabilité publique, notamment dans le cadre de la comptabilité communale. Quels documents sont établis chaque année et par qui ?
- 1.2. Quel est l'acte le plus important du conseil municipal par rapport à la comptabilité de la commune ?
- 1.3. Quelle instruction est à la base de la comptabilité de la commune ?

Comptabilité des professions libérales

1.4. Quelles sont les obligations comptables des professions libérales ?

1.5. Rappeler le principe de la comptabilité « recettes - dépenses » pour les professions libérales. Est-elle obligatoire ?

Comptabilité d'une association

1.6. Une association doit-elle tenir une comptabilité ?

1.7. Une association doit-elle nommer un commissaire aux comptes ?

1.8. Définir les termes suivants : apports avec droit de reprise, apports sans droit de reprise.

Dossier 2 - Créances et dettes en monnaies étrangères (5,60 points)

Partie 1.

La société Duc a reçu le 15/12/N, une facture de 10 000 dollars de son fournisseur américain Boy, et une facture de 5 000 livres de son fournisseur anglais Spencer. Les écritures au 15/12/N ont déjà été passées. Les règlements ont lieu au 5/01/N+1 pour Boy et au 20/03/N+1 pour Spencer.

A l'aide de l'annexe 1 :

2.1. Quelles sont les règles d'évaluation des créances et des dettes en monnaies étrangères ?

a) à leur date d'entrée dans le patrimoine ?

b) à l'arrêté des comptes ? Préciser les règles d'évaluation ainsi que leur comptabilisation.

c) au règlement et au paiement ? Préciser les règles d'évaluation ainsi que leur comptabilisation.

2.2. Compléter le tableau ANNEXE A à rendre avec la copie, en ce qui concerne l'évaluation des liquidités et des actifs ou passifs en monnaies étrangères.

2.3. Passer les écritures comptables nécessaires au 31/12/N en les justifiant avec le détail des calculs et des règles à appliquer.

2.4. Passer toutes les écritures nécessaires en N+1 en les justifiant.

Partie 2.

2.5. Couverture de change

La société Duc a consenti à son client Big australien une créance de 50 000 dollars le 02/11/N ; 1 € = 1,27 dollars à cette date.

Pour se couvrir partiellement, elle a emprunté 30 000 dollars australiens à la Banque d'Australie à la même date ; au 31/12/ N, le cours est de : 1 € = 1,28 dollars.

À l'aide de l'annexe 2 :

a) Expliquer la « couverture de change » et énoncer la règle à appliquer en matière de provision pour perte de change dans ce cas ?

b) Effectuer les calculs et passer uniquement les écritures comptables nécessaires au 31/12/N.

2.6. Position globale de change

Le 15 novembre N, la société Duc a réalisé une acquisition intracommunautaire de marchandises à un fournisseur britannique payable au 31 mars N +1 au prix de 200 000 livres.

Le 1^{er} décembre N, la société Duc a réalisé une livraison intracommunautaire à un client britannique payable le 31 mars N +1 au prix de 360 000 livres.

À l'aide de l'annexe 3 :

a) Expliquer la « position globale de change » et énoncer la règle à appliquer en matière de provision pour perte de change dans ce cas ?

b) Effectuer les calculs et passer uniquement les écritures comptables nécessaires au 31/12/N.

Dossier 3 – Consolidation (2,40 points)

La SA ALBA a souscrit 30 % du capital de la SA LAND lors de la création de cette dernière en 2017. La SA ALBA livre ses produits finis à la SA LAND qui les distribue. On vous communique en annexe 4 le bilan des deux sociétés. Pour la présentation des comptes consolidés on envisage les deux hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : Depuis la création de la SA LAND, la SA ALBA désigne la majorité des membres du conseil d'administration de cette société. En effet, à l'exception de la société ALBA, les actionnaires sont de très petits porteurs ;
- Hypothèse 2 : Depuis la création de la SA LAND, la SA DOR détient 60 % du capital de la SA LAND et désigne la majorité des membres du conseil d'administration de cette société. Toutefois la SA ALBA a pu désigner un membre de ce conseil d'administration.

À l'aide de l'annexe 4 :

3.1. Définir le pourcentage de contrôle. Préciser son utilité en consolidation.

3.2. Dans l'hypothèse 1, indiquer la nature du contrôle et la méthode de consolidation.

3.3. Dans l'hypothèse 2, indiquer la nature du contrôle et la méthode de consolidation.

3.4. Présenter le bilan consolidé ou les modifications à apporter au bilan d'Alba, dans les deux hypothèses précédentes.

Dossier 4 - Variations du Capital (4,20 points)

La société DIN connaît des difficultés économiques. Depuis deux exercices, les résultats sont déficitaires. Les dirigeants sont disposés à ouvrir le capital. La société TON serait disposée à devenir majoritaire sous condition que les pertes accumulées soient neutralisées.

À l'aide de l'annexe 5 :

4.1. Enregistrer la diminution du capital de la société DIN en tenant compte des éléments suivants :

- réduction du capital à raison d'une action sur deux ;
- solde des comptes « report à nouveau » et « résultat » ;
- prélèvement sur les réserves pour compléter l'assainissement.

La société TON s'engage à souscrire à toutes les actions émises de manière à détenir 70 % du capital de DIN. A cette fin, elle s'engage à souscrire à 17 500 actions. Le prix d'émission des actions est fixé à la valeur nominale soit 100 €.

4.2. Présenter les modalités de l'augmentation de capital qui suit la réduction du capital.

4.3. Enregistrer l'augmentation de capital. Retrouver le montant de 17 500 actions.

4.4. Déterminer la nouvelle répartition du capital entre les actionnaires après l'opération en complétant l'ANNEXE B à rendre avec la copie.

Dossier 5 - Crédit – bail immobilier (4,60 points)

La société ARG a signé un contrat de crédit-bail immobilier relatif à un terrain et à un bâtiment. Les caractéristiques de ce contrat sont précisées en annexe 6.

5.1. Enregistrer les écritures relatives au règlement des redevances de l'exercice N.

5.2. Enregistrer l'écriture nécessaire au 31/12/N.

5.3. Indiquer et expliquer brièvement le principe comptable à l'origine de l'écriture enregistrée dans la question 5.2.

5.4. Présenter les informations à présenter en annexe au 31/12/N en détaillant les calculs à l'aide du tableau de l'ANNEXE C à rendre avec la copie.

5.5. Présenter l'écriture nécessaire lors de la levée de l'option en expliquant la ventilation du prix d'acquisition entre terrain et construction.

5.6. Concernant le crédit-bail immobilier :

- a) Déterminer la réintégration fiscale à effectuer à la levée de l'option d'achat et justifier votre réponse.
- b) Présenter les écritures d'amortissement au 31/12/N+10 en tenant compte des règles fiscales à appliquer.

ANNEXES À CONSULTER

ANNEXE 1- Dossier 2

Les écritures au 15/12/N ont déjà été passées selon les informations suivantes :

| | 15/12/N | 31/12/N | 05/01/N+1 | 20/3/N+1 |
|------------------|------------|------------|------------|------------|
| Dollars US | 10 000,00 | 10 000,00 | 10 000,00 | |
| 1 € = dollars US | 1,70 | 1,60 | 1,50 | |
| Euros | 5 882,35 € | 6 250,00 € | 6 666,67 € | |
| | | | | |
| Livres | 5 000,00 | 5 000,00 | | 5 000,00 |
| 1 € = livres | 0,60 | 0,70 | | 0,80 |
| Euros | 8 333,33 € | 7 142,86 € | | 6 250,00 € |

(Cours volontairement simplifiés pour les calculs)

Les règlements ont lieu au 5/01/N+1 pour Boy et au 20/03/N+1 pour Spencer.

ANNEXE 2- Dossier 2

| <u>Créance</u> | 02/11/N | 31/12/N |
|---------------------|--------------------|--------------------|
| Dollars australiens | 50 000,00 | 50 000,00 |
| 1 € = dollars | 1,27 | 1,28 |
| Euros | 39 370,08 € | 39 062,50 € |
| <u>Emprunt</u> | 02/11/N | 31/12/N |
| Dollars australiens | 30 000,00 | 30 000,00 |
| 1 € = dollars | 1,27 | 1,28 |
| Euros | 23 622,05 € | 23 437,50 € |

ANNEXE 3- Dossier 2

| | 15/11/N | 01/12/N | 31/12/N | 31/03/N+1 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 1 Livre = | 1,50 € | 1,52 € | 1,45 € | 1,42 € |
| Acquisition intracommunautaire en livres | 200 000 | | | |
| Livraison intracommunautaire en livres | | 360 000 | | |
| | | | | |
| Acquisition intracommunautaire en euros | 300 000 € | | 290 000 € | 284 000 € |
| Livraison intracommunautaire en euros | | 547 200 € | 522 000 € | 511 200 € |

ANNEXE 4- Dossier 3

ALBA

| ACTIF | | PASSIF | |
|-------------------------|----------------|----------|----------------|
| Actifs divers | 245 000 | Capital | 100 000 |
| Titres de participation | 15 000 | Réserves | 80 000 |
| | | Résultat | 20 000 |
| | | Dettes | 60 000 |
| Totaux | 260 000 | | 260 000 |

LAND

| ACTIF | | PASSIF | |
|---------------|----------------|----------|----------------|
| Actifs divers | 100 000 | Capital | 50 000 |
| | | Réserves | 30 000 |
| | | Résultat | 4 000 |
| | | Dettes | 16 000 |
| Totaux | 100 000 | | 100 000 |

ANNEXE 5- Dossier 4

Situation nette au 31/12/N :

Capital : 1 500 000

Réserves : 185 000

Report à nouveau : - 550 000

Le résultat de l'exercice N = une perte de 1 250 000 €

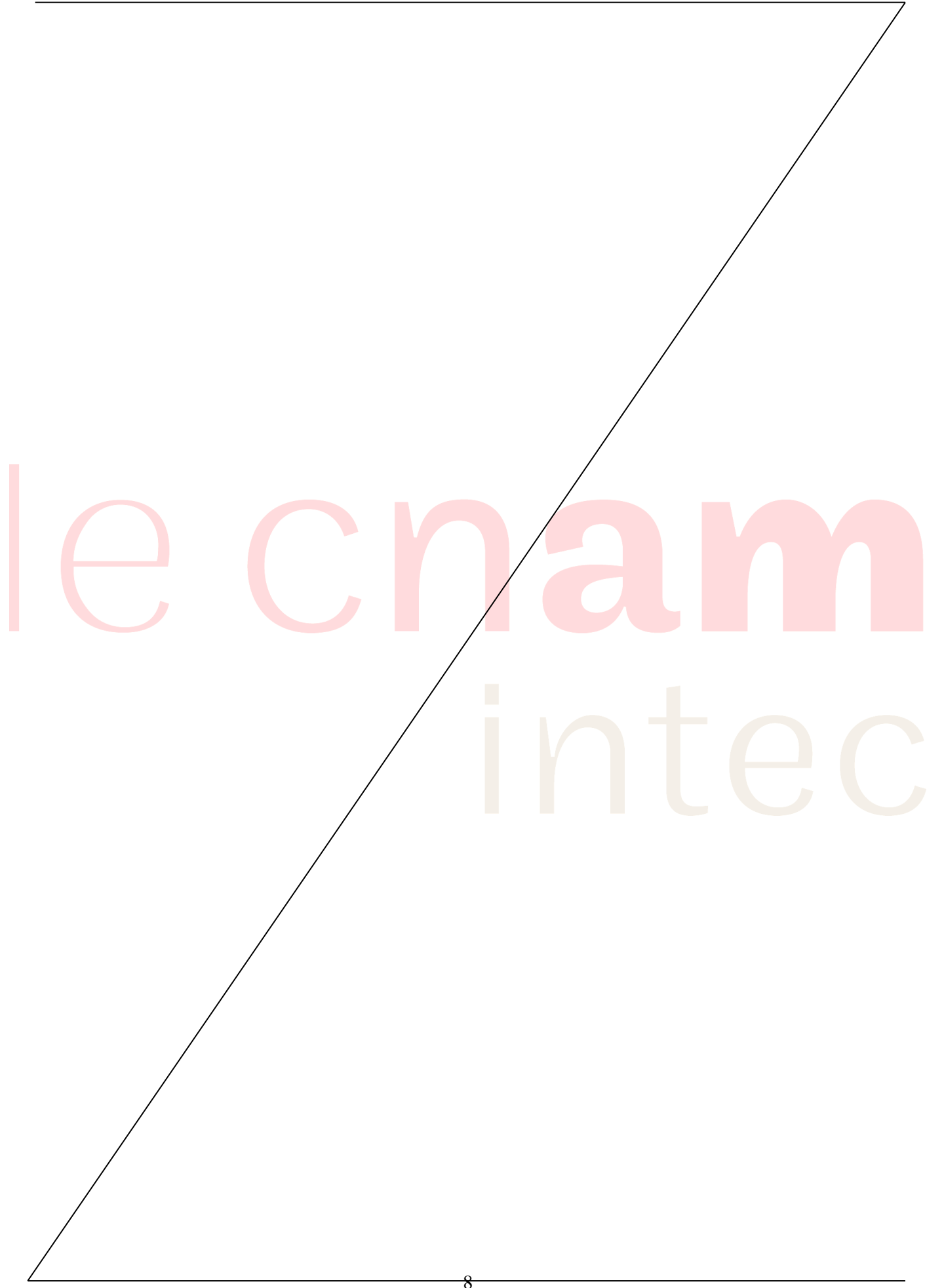
Société DIN : Capital = 1 500 000 € pour 15 000 actions de valeur nominale 100 € :

| Actionnaires | Nombre d'actions | Capital |
|--------------|------------------|----------------|
| A | 14 000 | 1 400 000,00 € |
| B | 600 | 60 000,00 € |
| C | 300 | 30 000,00 € |
| D | 100 | 10 000,00 € |

ANNEXE 6 – Dossier 5

Contrat de crédit-bail immobilier de la société ARG

- début du contrat : 01/02/N
- valeur d'origine de l'ensemble immobilier : 520 000 €, dont terrain : 40 000 €.
- durée du contrat : 10 ans
- durée normale d'utilisation du bien : 20 ans
- redevances semestrielles payables d'avance, le 1^{er} février et le 1^{er} août : 36 000 € HT
- prix de levée de l'option : 190 000 €.



le cnam
intec

LISTE DES COMPTES A 3 CHIFFRES

| | | |
|---|---|--|
| 101 Capital | 207 Fonds commercial | 345 Prestations de services en cours |
| 104 Primes liées au capital social | 208 Autres immobilisations incorporelles | 351 Produits intermédiaires |
| 105 Ecart de réévaluation | 211 Terrains | 355 Produits finis |
| 106 Réserves | 212 Agencements et aménagements de terrains | 358 Produits résiduels (ou matières de récupération) |
| 107 Ecart d'équivalence | 213 Constructions | 371 Marchandise (ou groupe) A |
| 108 Compte de l'exploitant | 214 Constructions sur sol d'autrui | 372 Marchandise (ou groupe) B |
| 109 Actionnaires : Capital souscrit – non appelé | 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels | 380 Stocks en dépôt ou en consignation |
| 110 Report à nouveau (solde créditeur) | 218 Autres immobilisations corporelles | 391 Provisions pour dépréciation des matières premières |
| 119 Report à nouveau (solde débiteur) | 220 Immobilisations mises en concession | 392 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements |
| 120 Résultat de l'exercice (bénéfice) | 231 Immobilisations corporelles en cours | 393 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de biens |
| 129 Résultat de l'exercice (perte) | 232 Immobilisations incorporelles en cours | 394 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de services |
| 131 Subventions d'équipement | 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles | 395 Provisions pour dépréciation des stocks de produits |
| 138 Autres subventions d'investissement | 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles | 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises |
| 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat | 250 Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées | |
| 142 Provisions réglementées relatives aux immobilisations | 261 Titres de participation | 401 Fournisseurs |
| 143 Provisions réglementées relatives aux stocks | 266 Autres formes de participations | 403 Fournisseurs – Effets à payer |
| 144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif | 267 Créances rattachées à des participations | 404 Fournisseurs d'immobilisations |
| 145 Amortissements dérogatoires | 268 Créances rattachées à des sociétés en participation | 405 Fournisseurs d'immobilisations – Effets à payer |
| 146 Provision spéciale de réévaluation | 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés | 408 Fournisseurs – Factures non parvenues |
| 147 Plus-values réinvesties | 271 Titres immobilisés autres que TIAP (droit de propriété) | 409 Fournisseurs débiteurs |
| 148 Autres provisions réglementées | 272 Titres immobilisés (droit de créance) | 411 Clients |
| 151 Provisions pour risques | 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) | 413 Clients – Effets à recevoir |
| 153 Provisions pour pensions et obligations similaires | 274 Prêts | 416 Clients douteux ou litigieux |
| 155 Provisions pour impôts | 275 Dépôts et cautionnements versés | 418 Clients – Produits non encore facturés |
| 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires) | 276 Autres créances immobilisées | 419 Clients créditeurs |
| 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices | 277 Actions propres ou parts propres | 421 Personnel – Rémunérations dues |
| 158 Autres provisions pour charges | 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés | 422 Comités d'entreprise, d'établissement, ... |
| 161 Emprunts obligataires convertibles | 280 Amortissements des immobilisations incorporelles | 424 Participation des salariés aux résultats |
| 163 Autres emprunts obligataires | 281 Amortissements des immobilisations corporelles | 425 Personnel – Avances et acomptes |
| 164 Emprunts auprès des établissements de crédit | 282 Amortissements des immobilisations mises en concession | 426 Personnel – Dépôts |
| 165 Dépôts et cautionnements reçus | 290 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles | 427 Personnel – Oppositions |
| 166 Participation des salariés aux résultats | 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles | 428 Personnel – Charges à payer et produits à recevoir |
| 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières | 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession | 431 Sécurité sociale |
| 168 Autres emprunts et dettes assimilées | 293 Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours | 437 Autres organismes sociaux |
| 169 Primes de remboursement des obligations | 296 Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées à des participations | 438 Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir |
| 171 Dettes rattachées à des participations (groupe) | 297 Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières | 441 Etat – Subventions à recevoir |
| 174 Dettes rattachées à des participations (hors groupe) | | 442 Etat – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers |
| 178 Dettes rattachées à des sociétés en participation | | 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux |
| 181 Comptes de liaison des établissements | | 444 Etat – Impôt sur les bénéfices |
| 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges) | | 445 Etat – Taxes sur le chiffre d'affaires |
| 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits) | | 446 Obligations cautionnées |
| 188 Comptes de liaison des sociétés en participation | | 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés |
| | | 448 Etat – Charges à payer et produits à recevoir |
| 201 Frais d'établissement | 311 Matière (ou groupe) A | 451 Groupe |
| 203 Frais de recherche et de développement | 312 Matière (ou groupe) B | 455 Associés – Comptes courants |
| 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires | 317 Fournitures A, B, C, ... | 456 Associés – Opérations sur le capital |
| 206 Droit au bail | 321 Matières consommables | 457 Associés – Dividendes à payer |
| | 322 Fournitures consommables | 458 Associés – Opérations faites en commun et en GIE |
| | 326 Emballages | 462 Créances sur cessions d'immobilisations |
| | 331 Produits en cours | 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement |
| | 335 Travaux en cours | |
| | 341 Etudes en cours | |

465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
468 Divers – Charges à payer et produits à recevoir
471 à 475 Comptes d'attente
476 Différences de conversion – ACTIF
477 Différences de conversion – PASSIF
478 Autres comptes transitoires
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
486 Charges constatées d'avance
487 Produits constatés d'avance
488 Comptes de répartition périodique des charges et des produits
491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients
495 Provisions pour dépréciation des comptes du groupe et des associés
496 Provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers

501 Parts dans des entreprises liées
502 Actions propres
503 Actions
504 Autres titres conférant un droit de propriété
505 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
506 Obligations
507 Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées
509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
511 Valeurs à l'encaissement
512 Banques
514 Chèques postaux
515 «Caisses» du Trésor et des établissements publics
516 Sociétés de bourse
517 Autres organismes financiers
518 Intérêts courus
519 Concours bancaires courants
520 Instruments de trésorerie
531 Caisse siège social
532 Caisse succursale (ou usine) A
533 Caisse succursale (ou usine) B
540 Régies d'avance et accreditifs
580 Virements internes
590 Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement

601 Achats stockés – Matières premières (et fournitures)
602 Achats stockés – Autres approvisionnements
603 Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)
604 Achats d'études et prestations de services
605 Achats de matériel, équipements et travaux
606 Achats non stockés de matières et fournitures
607 Achats de marchandises
609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
611 Sous-traitance générale

612 Redevances de crédit-bail
613 Locations
614 Charges locatives et de co-propriété
615 Entretien et réparations
616 Primes d'assurance
617 Etudes et recherches
618 Divers
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
621 Personnel extérieur à l'entreprise
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
623 Publicité, publications, relations publiques
624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
625 Déplacements, missions et réceptions
626 Frais postaux et de télécommunications
627 Services bancaires et assimilés
628 Divers
629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
641 Rémunérations du personnel
644 Rémunération du travail de l'exploitant
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
646 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
647 Autres charges sociales
648 Autres charges de personnel
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
653 Jetons de présence
654 Pertes sur créances irrécouvrables
655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales
658 Charges diverses de gestion courante
661 Charges d'intérêt
664 Pertes sur créances liées à des participations
665 Escomptes accordés
666 Pertes de change
667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
668 Autres charges financières
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
678 Autres charges exceptionnelles
681 Dotations aux amortissements et aux provisions – Charges d'exploitation
686 Dotations aux amortissements et aux provisions – Charges financières
687 Dotations aux amortissements et aux provisions – Charges exceptionnelles
691 Participation des salariés aux résultats

695 Impôts sur les bénéficiaires
696 Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions
697 Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
698 Intégration fiscale
699 Produits – Report en arrière des déficits

701 Ventes de produits finis
702 Ventes de produits intermédiaires
703 Ventes de produits résiduels
704 Travaux
705 Etudes
706 Prestations de services
707 Ventes de marchandises
708 Produits des activités annexes
709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)
721 Immobilisations incorporelles
722 Immobilisations corporelles
740 Subventions d'exploitation
751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants, ...
754 Ristournes perçues des coopératives
755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
756 Gains de change sur créances et dettes commerciales
758 Produits divers de gestion courante
761 Produits de participations
762 Produits des autres immobilisations financières
763 Revenus des autres créances
764 Revenus des valeurs mobilières de placement
765 Escomptes obtenus
766 Gains de change
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement
768 Autres produits financiers
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
775 Produits des cessions d'éléments d'actif
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
778 Autres produits exceptionnels
781 Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)
786 Reprises sur provisions pour risques (à inscrire dans les produits financiers)
787 Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)
791 Transferts de charges d'exploitation
796 Transferts de charges financières
797 Transferts de charges exceptionnelles